



... À tous les électeurs, sympathisants, adhérents, qui ont porté leur voix sur les listes Cfdt. ... À tous ceux qui ont accepté de s'engager, pour vous, en étant candidats sur nos listes.

Après le 1<sup>er</sup> tour de ces élections aux CSE siège, réseau F3 et La Réunion, un constat s'impose : une fois de plus, le grand vainqueur, c'est l'abstention. Avec, au siège, tous collèges confondus, seulement 31 % des électeurs qui ont voté, ils sont 49,57% dans le réseau régional.

A La Réunion, en revanche, les salariés se sont fortement mobilisés avec **87,56%** de votants!

MARS 2022

La CFDT a su convaincre. Dans un contexte difficile et malgré une participation en forte baisse, la CFDT progresse au Siège (12,67%) et consolide sa 2e place au réseau avec 21,68%.

Nous remercions toutes les salariées, tous les salariés, de France Télévisions qui font confiance à notre équipe syndicale et qui montrent ainsi clairement qu'un syndicalisme de construction de droits entre partenaires sociaux, qu'une action revendicative ferme, déterminée, cohérente et persévérante, font progresser les droits dans notre entreprise.

Après ses bons résultats ultramarins et son excellent score à Malakoff, et dans l'attente des derniers votes qui permettront de définir officiellement la représentativité globale dans l'entreprise, la CFDT se trouve désormais à moins de 1 % de la deuxième place pour tout FTV!

Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, la CFDT a conservé sa 1re place d'organisation syndicale de salariés dans l'audiovisuel (télédiffusion, radiodiffusion, production, prestation, journalistes)!

A l'issue de ce 1<sup>er</sup> tour, dans le réseau F3, seuls sont élus les représentants du collège « cadre » ; les salariés électeurs des collèges 2 « maitrise » et 1 « ouvriers employés » sont appelés à s'exprimer lors d'un deuxième tour, qui aura lieu du 31 mars au 6 avril 2022, le quorum (50% des électeurs qui votent) n'ayant pas été atteint dans ces collèges.

Au siège, tous les salariés sont appelés à voter au 2<sup>ème</sup> tour, moins de 50% des électeurs s'étant exprimés au 1<sup>er</sup> tour.

A La Réunion, tous les élus ont été désignés, pas de deuxième tour, donc.

Les résultats de ce 1er tour dans le réseau F3 et à la Réunion :

**RESEAU**: Pour le collège 3 « cadre », la **CFDT** a obtenu 4 élus titulaires au CSE réseau, et 4 élus suppléants.

**LA REUNION**: la Cfdt obtient un siège titulaire et un siège suppléant dans le collège « cadre ».

Après ce 1<sup>er</sup> tour au réseau et au siège, la Cfdt tient à vous remercier. Pour la confiance que vous nous avez témoignée, qui montre votre intérêt à la vie de l'entreprise. Et pour votre souhait d'être représentés par la Cfdt.

Par ce vote, vous avez maintenu la représentativité de notre syndicat dans le réseau régional et à France Télévisions. Ce résultat nous donne les moyens de travailler pour tous les salariés, mais surtout le devoir de vous défendre avec engagement et énergie.

SUIVEZ-NOUS SUR



CFDT-FTV.FR





Par ce vote, vous avez soutenu un syndicat libre et indépendant, dont le seul objet est la défense des intérêts des salariés – de tous les salariés, qu'ils soient permanents, ou non permanents, PTA ou journalistes, de France Télévisions.

Un syndicat qui préférera toujours la négociation à l'agitation. Qui ne promet pas mais qui agit. Qui veut envisager l'avenir, sans négliger le quotidien.

Par ce vote, vous reconnaissez le travail de vos collègues, nos élus et militants, qui s'investissent au quotidien pour la défense de tous les personnels. Vous donnez de la légitimité aux élus et délégués syndicaux de la Cfdt à France Télévisions, de la crédibilité à nos représentants lors des négociations locales et nationales, un poids que les directions ne peuvent pas ignorer, et des moyens pour revendiquer et obtenir des avancées.

Notre mandat est clair pour les 3 années à venir. Nos élus porteront votre voix dans les instances représentatives du personnel et travailleront avec nos délégués syndicaux et négociateurs sur tous les sujets de l'entreprise. **Notre ligne ne change pas**: faire valoir vos droits, en conquérir de nouveaux. Faire respecter le droit, aller au-delà du droit dans les accords que nous signons. Œuvrer pour que les collectifs priment face à l'individualisation des relations au travail. Rétablir l'équité, la justice, obtenir la transparence en matière d'évolution professionnelle et de rémunération. Adapter le travail à l'humain, et non pas l'humain au travail. Examiner les évolutions technologiques sous le prisme de ce qu'elles peuvent nous apporter, et refuser que l'outil définisse nos conditions de travail ou nos lignes éditoriales.

Notre profession de foi n'est pas qu'une déclaration d'intention, un ensemble de phrases « qui vont bien » pour attirer votre voix. La Cfdt s'est engagée, comme elle le fait depuis des années à FTV, pour vous. Pour vous représenter dans les instances comme dans les négociations avec les directions. Pour vous défendre, vous soutenir, vous accompagner. Transparence, justice, équité, démocratie, participation, émancipation, solidarité, indépendance ne sont pas que des mots. Ce sont nos valeurs, que nous portons haut et fort.

NOUS APPELONS TOUS LES SALARIES DU SIÈGE, ET LES ELECTEURS DES COLLEGES 1 ET 2 (OUVRIER ET MAITRISE) DU RÉSEAU FRANCE 3 A VOTER...

A VOTER CFDT, DU 31 MARS AU 6 AVRIL 2022.

MARS 2022

SUIVEZ-NOUS SUR



**CFDT-FTV.FR** 

Nos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21